

➤ **PAD TEST CHEZ LA FEMME PRATIQUANT LA COURSE A PIED : EVALUATION DE LA FREQUENCE ET DE L'IMPORTANCE DE L'INCONTINENCE URINAIRE**

**AUTEURS :**

*JEAN-FRANÇOIS HERMIEU, BRIGITTE FATTON, JOËLLE SOUFFIR, VERONIQUE BESSE, VINCENT HUPERTAN, BERNARD ALLIAS*

**Objectifs :**

Evaluer objectivement la fréquence et l'importance des pertes urinaires chez la femme sportive pratiquant la course à pied et confronter ces résultats avec les données de l'interrogatoire..

**Patientes et méthodes :**

Cette étude a été réalisée lors des épreuves de course organisée en marge du marathon Provence-Lubéron. Parmi les 1065 patientes inscrites, 330 ont répondu à un questionnaire descriptif associé au questionnaire de l'ICIQ. 188, ayant rempli le questionnaire, ont accepté de réaliser un pad-test pendant leur course. Les courses se sont déroulées le 4 octobre 2009. La température extérieure était comprise entre 9 et 25°C. 39% ont effectué une marche de 15 km, 25% une course de 10km, 29% un semi-marathon et 7% un marathon. Le seuil significatif de fuites urinaires au cours du pad test a été fixé à 2 grammes.

**Résultats :**

108 femmes (57,4%) ont présenté des fuites urinaires au cours de leur épreuve (38,1% pour la marche, 51% pour la course de 10 km, 60% pour le semi-marathon, 75% pour le marathon). Des fuites urinaires ont été objectivées chez 54% des femmes ayant déclaré ne pas en avoir. Parallèlement, des fuites urinaires n'ont été objectivées que chez 46% des femmes en ayant déclarées. Parmi les participantes pour lesquelles des fuites ont été constatées, 53% ne portent jamais de protection et 38% n'en portent que lors de leur pratique sportive.

**Conclusion :**

Une perte d'urines supérieure à 2 grammes a été constatée chez plus d'une femme sur 2 pratiquant une activité sportive. L'importance de cette perte est proportionnelle à l'intensité de l'effort réalisé. Il n'existe pas de parallélisme entre la constatation objective de la fuite urinaire et la déclaration par la sportive de son statut de continence.